

Stratégie régionale de transformation de l'offre : accompagnement au changement

En prévision du GT régional « accompagnement au changement des pratiques professionnelles », la délégation régionale Nexem a recensé les besoins de ses adhérents à ce sujet et a fait des propositions d'outils à mettre à leur disposition. Certains pourraient être élaborés en mobilisant des professionnels volontaires.

Dans la mesure où certains cadres nationaux indispensables à la transformation de l'offre restent en cours de définition, cela implique d'importants besoins d'accompagnement. Pour que la mise en œuvre de la stratégie régionale soit à la hauteur de ses ambitions, il est essentiel de consacrer des moyens humains et financiers suffisants à l'accompagnement de la transformation de l'offre.

Il nous a été demandé de prioriser les outils à mettre à disposition. Ceux qui apparaissent comme les plus prioritaires à mettre en place sont écrits en bleu.

Accompagnement à l'évolution des fonctions et des missions

Il apparaît nécessaire de former les professionnels à :

- La maîtrise des concepts clés : auto-détermination, logique de parcours...
- L'accueil de nouveaux publics (suite à la décision de l'ARS de déspecialiser les ESMS, nouvelle structuration de l'offre autour de 4 parcours)
- De nouvelles modalités d'accompagnement : par exemple, accompagnement en milieu ordinaire ou au domicile
- L'expression de l'autodétermination des personnes accompagnées en vue de la construction de projets d'accompagnement modulaires et personnalisés
 - ⇒ + Outils de recueil des besoins et des atteintes en vue de la mise à jour du projet personnalisé et des documents loi 2002-2 (contrat de séjour, DIPC...) dans une logique de parcours

Le déploiement de nouveaux métiers (coordonnateurs de parcours...) et la transformation missions impliquent des besoins d'accompagnement qui peuvent se traduire par la création de :

- ⇒ Modèles de fiches de postes (nouveaux métiers, actualisation de celles des métiers existants)
- ⇒ Communautés de pratique : ex pour les coordonnateurs de parcours

L'accompagnement au déploiement de la fonction appui-ressource peut s'appuyer sur l'appropriation des outils déjà développés par l'ANAP et la plateforme COM-FAR. Ils gagneraient à être mieux connus des professionnels.

Accompagnement des directions au pilotage de la transformation

Il est important d'accompagner les gestionnaires dans l'élaboration et le pilotage du projet de transformation des établissements, en lien avec toutes les parties prenantes. Voici des exemples d'outils qui seraient utiles :

- ⇒ Outil de diagnostic en vue d'une transformation en plateforme de services coordonnés

- ⇒ Fiches RETEX sur l'adaptation du bâti à l'accueil de nouveaux publics (despécialisation) et à de nouvelles modalités d'accompagnement
- ⇒ Exemples d'organigrammes avant/après transformation

Par ailleurs, une clarification du cadre juridique et réglementaire faciliterait le pilotage de la transformation en plateforme. Cela pourrait prendre la forme d'outils tels que :

- ⇒ Fiche récapitulative des évolutions à prévoir pour chacun des documents loi 2002-2 afin de sécuriser le fonctionnement en plateforme compte-tenu du cadre juridique actuel + partage d'exemples de documents existants
- ⇒ Fiche récapitulative sur le financement des transports des personnes accompagnées : rappeler quel financeur est responsable de quel type de déplacement.
- ⇒ Fiche récapitulative sur les éléments à évoquer lors de la consultation du CSE et du CVS en vue de la mise en œuvre de la stratégie régionale de transformation de l'offre à l'échelle de l'OG/l'établissement

Il y a aussi un besoin d'outillage pour anticiper et piloter les coûts liés à la transformation, par exemple via :

- ⇒ Un simulateur de budget pour les plateformes
- ⇒ Un simulateur pour les coûts de transport (professionnels et personnes accompagnées) afférents au fonctionnement en plateforme sur la base du RETEX de plateformes déjà constituées.

Enfin, des besoins de formation en matière de conduite du changement, de coordination territoriale et de management transversal ont été exprimés.

Accompagnement au changement des pratiques professionnelles pour soutenir la coopération territoriale

La stratégie régionale de transformation de l'offre implique un accompagnement au déploiement et à la consolidation de partenariats avec le milieu ordinaire (Education nationale ...) :

- ⇒ Cela peut se traduire par : le partage de bonnes pratiques ou d'outils socles (convention de partenariat, tableau de bord, outils de coordination...)

L'interconnaissance et la coopération entre les plateformes d'un même territoire sont un élément central de la stratégie régionale. Aussi, pour soutenir cette dynamique, il convient de travailler certains éléments :

- ⇒ Réfléchir aux modalités juridiques et pratiques de la coopération
- ⇒ Créer des outils pour soutenir la continuité de l'accompagnement des personnes accompagnées. Par ex, dans le cas où une plateforme aurait une convention de partenariat avec un autre OG pour l'hébergement, comment assurer la transmission et le partage de l'information en l'absence de DUI interopérables ?

La création de communautés de pratiques à l'échelle régionale pourrait être bénéfique pour les professionnels.

- ⇒ Exemple de communautés à créer : appui-ressource, coordonnateurs de parcours, directions d'établissements....

Il serait souhaitable que pour chaque département, une cartographie des ressources mobilisables pour répondre aux besoins et aux envies des personnes accompagnées (spécialisées et de droit commun) soit réalisée.

DIVERS

Nous invitons l'ARS à créer un document de présentation de la stratégie régionale de transformation de l'offre à destination des familles et des personnes accompagnées (version FALC à prévoir). Cela faciliterait les travaux de nos adhérents.